



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**F
N***22135380***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

04-11-2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
GreffeN° d'entreprise : **0756 808 450**

Nom

(en entier) : **JERICH LOGISTICS TOURNAI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue du Bois des Hospices 1 - 7522 Tournai****Objet de l'acte : Démission et nomination du conseil**

L'assemblée générale spéciale de la société à responsabilité limitée "JERICH LOGISTICS TOURNAI" se tiendra le 22 août 2022.

Après délibération, l'assemblée prend les décisions suivantes, dans chaque cas à l'unanimité.

Première décision

L'assemblée décide de procéder à la démission du directeur non statutaire suivant avec effet au 22 août 2022:

- Monsieur Herbert JERICH, né à Johnsdorf (Autriche) le 24 janvier 1947.

L'assemblée décide, dans les limites de l'article 5:98 du Code des entreprises et des associations, de donner décharge au directeur sortants pour l'exercice de leur fonction jusqu'à ce jour inclus. Cette décharge sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale qui statuera sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice en cours.

Deuxième décision

L'assemblée décide de nommer en tant que directeur à compter de 22 août 2022 et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Herbert Friedrich JERICH, né à Hartberg (Autriche) le 28 juin 1978.

Le directeur déclare, en signant ce rapport, accepter le mandat accordé.

Attribution de procurations spéciales à des fins de publication :

Le directeur unique décide d'accorder une procuration spéciale de la SARL CONSTABEL, numéro d'entreprise belge 0738. 519.101, représentée par Thomas Soete, associé gérant du cabinet Sanders Accounting & Consulting BV (siège social à 8400 Ostende (Belgique), Archimedesstraat 7, numéro d'entreprise 0418. 105.137), agissant individuellement dans chaque cas et avec possibilité de subrogation, à établir, exécuter et signer tous documents, actes et formalités et à donner toutes instructions utiles et nécessaires à l'accomplissement des formalités de publication des décisions antérieures

BV Constabel, représenté par Thomas Soete
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/11/2022 - Annexes du Moniteur belge